

## CALENDRIER D'AFFECTATION EN 6EME - RENTREE 2025 Annexe 1

DATES	DSDEN	DIRECTEURS DES ECOLES	FAMILLES	IEN	PRINCIPAUX DES COLLEGES
10 janvier 2025	Envoi des instructions par mél aux directeurs d'écoles (en copie aux IEN)				

### DANS ONDE

<b>ATTENTION :</b> jusqu'au <u>vendredi 31 janvier</u> (date limite)		- mise à jour des fiches élèves : CM1, CM2, ULIS - saisie des langues vivantes		Suivi de la mise à jour par les directeurs d'école	
entre le 3 et le 7 février (selon MAJ par la DSI)	Importation de <u>tous les élèves de CM2</u> de ONDE dans Affelnet 6ème	Toutes modifications ou arrivées d'élèves saisies ultérieurement devront être importées individuellement dans Affelnet 6°		<b>ATTENTION :</b> les nomenclatures devront être importées par la DSI qui devra avoir reçu et installé les éventuelles MAJ	

### DANS AFFELNET 6EME

à partir du lundi 10 février		Consultation de la liste des élèves de <b>CM2</b> importés par la DSDEN  Import individuel des élèves manquants <b>susceptibles d'entrer en 6ème hors CM2</b> (CM1, ULIS et niveaux inférieurs)		Suivi de l'import individuel (CM1, ULIS, autres) par les directeurs	
du lundi 10 mars au vendredi 11 avril	Mise à disposition des formulaires par l'intermédiaire des établissements privés aux familles du privé ou hors département des volets 1 et 2 de la fiche Affelnet 6ème				
à compter du <u>lundi 10 février</u> et jusqu'au mardi 11 mars au plus tard  <b>ATTENTION :</b> le <b>volet 1 ne pourra être édité que si l'adresse de l'élève est validée ou confirmée</b>		Edition et remise du <b>volet 1</b> pré-rempli aux familles pour vérification  Retour du volet 1 au directeur après contrôles par la famille  Saisie des modifications du volet 1 dans Affelnet 6ème  Vérification de la langue vivante enseignée à l'école  Lancement du calcul automatique du collège de secteur		Suivi des informations saisies dans Affelnet 6ème avant validation de la saisie par les directeurs	
à compter du mercredi 12 mars et pour le mercredi 9 avril (date limite)  <b>ATTENTION :</b> le <b>volet 2 ne doit pas être remis à la famille avant le 12 mars 2025</b>	Rappel aux circonscriptions et alertes les 31 mars et 7 avril 2025	Edition et remise du <b>volet 2</b> aux familles pour indiquer leurs vœux  Retour du volet 2 au directeur après contrôles et pièces justificatives en cas de demande de dérogation à la carte scolaire  Saisie dans Affelnet 6ème des vœux des familles indiqués sur le volet 2 ( <b>choix de la famille quand secteur multi-collèges</b> , formation demandée, dérogation)  Saisie pour tous les élèves : <b>"passage"</b> par défaut  Envoi à la DSDEN des copies des volets 1 et 2 pour les demandes hors collège de secteur (dérogations, collèges privés, ULIS, SEGPA).  Validation de la saisie sur Affelnet 6ème		- vœux des familles - décisions de passage - validation de la saisie  Rappel aux circonscriptions et alertes les 31 mars et 7 avril 2025	<b>ATTENTION :</b> les orientations en <b>SEGPA, ULIS</b> devront être transmises à la division des élèves pour le <b>9 mai dernier délai</b> .  Les listes des élèves retenus en classe à horaires aménagés et sections sportives devront également être transmises pour le <b>5 mai dernier délai</b> .

DATES	DSDEN	DIRECTEURS DES ECOLES	FAMILLES	IEN	PRINCIPAUX DES COLLEGES
du jeudi 10 avril au mardi 3 juin - 14 heures	Coupure de la connexion Affelnet 6ème pour vérification des dérogations, affectations par la DSDEN	Fin de l'accès à l'application Affelnet 6ème <b>Toute modification ou entrée/sortie des écoles doit être signalée par mail à la DSDEN pour saisie</b>			
début mai		Conseil de cycle 3 école - collège (transmission du LSU)			
mardi 3 juin à 14 heures	Ouverture Affelnet 6ème pour consultation des résultats	Consultation des résultats d'affectation + communication aux familles		Consultation des résultats d'affectation	Consultation des résultats d'affectation et édition des notifications qui seront envoyées aux familles
à compter du mercredi 4 juin					Inscription dans l'établissement d'affectation
mercredi 11 juin	étude des recours gracieux				

### OPERATIONS DE PASSAGE

au plus tard le 21 février		<b>Si besoin</b> , transmission aux IEN des dossiers d'élèves (étude de demande de maintien ou de passage anticipé)			
au plus tard le 31 mars				Retour des avis des IEN sur les dossiers soumis par le conseil des maîtres	
lundi 7 avril (dernier délai)		Envoi des décisions de passage aux familles sur la notification de poursuite de scolarité - décision et transmission aux IEN			
lundi 5 mai (dernier délai)			Réponse par la famille à la décision du conseil des maîtres	Transmission à la division des élèves du tableau récapitulatif	

## EN CAS D'APPEL

DATES	DSDEN	DIRECTEURS DES ECOLES	FAMILLES	IEN	PRINCIPAUX DES COLLEGES
vendredi 9 mai (dernier délai)		<b>Si appel</b> : envoi par le directeur de l'école à l'IEN de circonscription, des dossiers des élèves avec les courriers des familles, la notification de poursuite de scolarité - décision et l'info de présence ou non des parents à la commission départementale d'appel	Si appel de la décision, courrier de la famille transmis au directeur de l'école accompagné au besoin de documents complémentaires		
lundi 12 mai au plus tard				APPEL : l'IEN émet un avis sur la situation de l'élève à étudier et renvoie à la circonscription d'accueil de la commission d'appel (Le Creusot ou Chalon S/S) : - le dossier avec la fiche de liaison, - l'avis, - les documents éventuellement joints, - le courrier de la famille et l'information de la présence ou non des parents à la commission départementale d'appel	
mardi 13 mai au plus tard				Retour à la DSDEN des tableaux des parents présents à la commission départementale d'appel	
vendredi 16 mai au plus tard	Information par la DSDEN des lieux, date et heures de la commission départementale d'appel aux familles qui désirent être présentes				
<b>jeudi 22 mai</b>	<b>9 heures 30 : Commission départementale d'appel de la décision de passage tous niveaux (LE CREUSOT) 14 heures 30 : Commission départementale d'appel de la décision de passage tous niveaux (CHALON)</b>				
vendredi 23 mai à 12 heures au plus tard				Retour à la DSDEN des décisions des commissions d'appel via le formulaire	
au plus tard le mardi 3 juin	<b>Orientation définitive</b> : notification de la décision définitive de la commission d'appel aux familles			Les dossiers des élèves sont envoyés à l'école par IEN, ou directement au collège de secteur (ou privé demandé) pour les passages en 6ème	